Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur

d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 6 (1904-1905)

Heft: 2-3

Artikel: Aventicensia. III, Couteau à manche d'ivoire sculpté représentant deux

gladiateurs

Autor: Mayor, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-650463

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Aventicensia

par J. Mayor.

Ш.

Couteau à manche d'ivoire sculpté représentant deux gladiateurs.

(Suite1).

2. Figurine en bronze.

(Musée d'Avenches, nº 1285.) Fig. 34 ²).

C'est là, au point de vue artistique, l'objet le plus intéressant que nous ayons à mentionner dans cette seconde partie de notre travail. Il n'en avait pas encore été donné de description et de reproduction satisfaisantes, bien que plusieurs auteurs en ait parlé; il est vrai qu'on a toujours répété la même chose, ou à très peu près, depuis Bursian 3).

Ce bronze, de la bonne époque romaine, reproduit directement pour la première fois ici même, est d'une exécution excellente, bien supérieure à celle des gladiateurs du manche d'ivoire, même en tenant compte de l'infériorité en quelque sorte obligée du travail de cette dernière matière. Le dessin et le modelé sont mœlleux et souples, ceux du dos surtout, que notre figure ne fait pas assez valoir; les accessoires, quoique travaillés avec soin, ne prennent pas la première place. Blavignac aurait pu arguer cette fois de son "type trapu"; le personnage est court et râblé, en effet; il offre le type véritable du gladiateur pesamment armé, qui devait opposer une masse solide, formidable même, à son adversaire. A coup sûr, nous avons là un gladiator summus, voire même formonsus, un gaillard dans le genre de ce thrace de Pompéi, qui était traité de puellarum decus.

¹⁾ Voy. Indicateur d'antiquités suisses, 1903/04, p. 117 et suiv., 1904/05, p. 8 et suiv.

⁸) D'après des photographies de Fréd. Boissonnas, à Genève. — La hauteur du bronze est de o^m 09, non de o^m 10, comme le disent tous ceux qui en ont parlé.

³⁾ Bursian, dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses, 1865, p. 11 (Deux statuettes de bronze d'Avenches) et pl. II reproduisant la figurine, en gravure lithographique, sous deux aspects, assez fidèlement quant à la silhouette générale, mais inexactement quant aux détails. — Le même, dans Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, vol. XVI, p. 44 (Aventicum Helvettorum, viertes Heft, 1869) et pl. XVI; les reproductions, au crayon lithographique, sont inférieures aux précédentes, le texte répète celui de 1865. — L. Martin, dans Bulletin de l'Association pro Aventico, nº III, 1890, p. 6. — É. Dunant, Guide illustré du Musée d'Avenches, 1900, p. 62. — Cf. Répertoire Reinach, t. II, p. 195. — Le bronze a été exposé à Genève, en 1896; voy. Catalogue de l'art ancien, groupe 25, p. 8, nº 139.

Nous avons déjà eu l'occasion de reconnaître dans ce bronze l'effigie d'un secutor et de comparer son équipement à celui du gladiateur de même arme du couteau d'Avenches¹), dont il ne diffère que par d'insignifiants détails: absence d'une sorte de jarretière au genou droit; l'ocrea ou, du moins, sa garniture métallique, plus sobrement ornée, est moins ample et s'attache sur le mollet par deux courroies droites au lieu d'un système croisé; la petite guêtre de droite, peu distincte sur l'ivoire, est dessinée avec soin sur le bronze et son mode d'attache sur le cou-de-pied, par deux courroies, est nettement visible. Nous ne pouvons juger, il est vrai, ni du casque, ni du bouclier, ni de la manica, qui n'existent plus; mais il est hors de doute que, si nous les avions sous les yeux, nous n'aurions pas à y relever de plus





Fig. 34. Figurine en bronze. (Musée d'Avenches)

amples divergences. La posture est celle de l'oplomachus d'Aubonne, avec moins d'élan peut-être, la position de garde du début du combat, celle dans laquelle, principalement, les anciens ont multiplié les images de gladiateurs pesamment armés.

On a remarqué, outre l'absence de la tête et du bras droit, la conformation bizarre du bras gauche. La main et l'avant-bras, aplatis et comme atrophiés, ont été évidemment repris au burin et à la lime dans le but de

¹⁾ Voy. première partie, p. 126.

pouvoir mieux y adapter le bouclier 1). A la vérité, cette manière de procéder, à l'égard d'un objet d'exécution aussi soignée, a de quoi surprendre et l'on peut se demander, en rapprochant ce fait de celui de l'absence de la tête et du membre supérieur droit, si déformations et suppressions n'ont pas eu pour but l'embellissement final de la statuette.

Expliquons-nous. Ce ne sont pas là, inutile d'y insister, de simples mutilations accidentelles ou voulues. D'autre part, il semble difficile d'admettre que tête et bras, fondus à part²), n'aient jamais été ajustés; dans ce cas, le bras gauche, qui aurait certainement été fondu à part, lui aussi, et avec le bouclier qu'il portait, le bras gauche ne serait pas non plus en place. Il faudrait encore supposer qu'il y avait à Aventicum au moins un atelier de bronziers extrêmement habiles, hypothèse qui, jusqu'à preuve du contraire, ne doit pas être tenue pour probable, d'autant plus que notre figurine est modelée avec une sobriété et une délicatesse qui excluent toute idée de provincialisme. Les sections du col et du bras sont nettes et franches; le moignon du col a été visiblement retouché après la section et aminci sur toute sa circonférence, comme pour faciliter son introduction dans une pièce nouvelle. Tout ceci nous engage à risquer l'explication suivante: Nous croyons que la statuette, arrivée par la voie de l'importation, était complète à l'origine. N'aurait-on pas pas pu à un moment donné - pour satisfaire à un vœu, si ce n'est à un simple caprice — n'aurait-on pu songer à la doter d'accessoires ou plus en rapport avec l'arme, la condition ou la gloire du dédicant, ou seulement plus somptueux, d'accessoires d'argent peut-être? De là ces suppressions, ces modifications, cette préparation de la statuette en vue d'un effet plus brillant. Que les pièces nouvelles aient été exécutées, c'est ce qu'on ne peut même pas supposer, mais il semble certain qu'elles n'ont jamais été mises en place. Comme il est plus aisé d'admettre, pour toutes sortes de raisons, la présence au chef-lieu de l'Helvétie romaine, d'orfèvres ou de bijoutiers adroits que celle de bronziers experts, on ne pourra guère objecter qu'une telle transformation n'eut pas été possible en nos contrées. Il faut bien se rendre compte, du reste, que, tout en enrichissant l'objet, cette transformation devait assurément en amoindrir le caractère artistique.

La figurine a été trouvée en 1866, au lieu dit la Conchette, emplacement fort riche, on le sait, en vestiges romains et d'où le conservateur actuel

^{&#}x27;) La diminution du membre gauche commence déjà en dehors et au-dessus du coude, à cause de l'hémicylindricité accentuée du bouclier. Le genou gauche a également été quelque peu aplani, sur le devant et sur le côté, en vue du placement de ce même bouclier.

²) Pourquoi une fonte à part dans un objet d'aussi petite dimension ? — On a dit (Bursian, loc. cit.) que deux étroites bandelettes de bronze, trouvées dans l'intérieur de la statuette, auraient servi à fixer les parties fondues à part. Rien de plus invraisemblable; il faudrait être sûr, d'abord, que ces filaments de métal ont bien été découverts dans la cavité intérieure de la figurine; puis, l'un d'eux existe encore et on n'y voit nulle trace de soudure, nul repli indiquant qu'il aurait été attaché, d'une manière ou d'une autre, par ses extrémités.

du Musée d'Avenches, M. Jomini, a extrait tout récemment encore des objets d'un vif intérêt, notamment un cachet d'oculiste que nous publierons dans le prochain fascicule de cette revue.

3. Figurine en bronze.

(Musée historique de Bâle, nº 105.) Fig. 35¹).

Figurine haute de o mo68, d'un travail très grossier, bien conservée, représentant un gladiateur thrace. Il porte l'équipement qui a été décrit à propos du second gladiateur du monument d'Aubonne 2), équipement qu'on





Fig. 35. Figurine en bronze. (Musée historique de Bâle.)

voit ici au complet, y compris le casque et la sica. Les cnémides, maintenues par deux courroies croisées, sont extrêmement vastes, la parma est

^{&#}x27;) D'après des photographies aimablement communiquées au Musée national par le Musée historique de Bâle.

⁹⁾ Voy. ci-dessus, Nr. 1, p. 10.

petite; quant à la coiffure c'est bien le casque sans colletin, à aile horizontale et à haute crête se recourbant en crochet orné en avant, qui diffère essentiellement, par ces caractères-là, du casque hémisphérique plus spécialement porté par les *secutores*; seulement, le casque laisse ici le visage découvert, ce qui est une anomalie absolue. Le caleçon est orné de cercles.

Chose singulière, le personnage revêtu de cet équipement est évidemment un nain, un bouffon peut-être, au corps large et très écourté, à la tête énorme, la caricature d'un gladiateur authentique, et l'effet qu'il produit ne laisse pas que d'être assez baroque. Le personnage, de plus, est gaucher; ceci ne constitue pas un cas unique dans les monuments relatifs à la gladiature, mais ajoute à l'aspect bizarre du bonhomme. Faut-il dire du redoutable bonhomme? Est-ce un véritable combattant, destiné à lutter contre un individu de sa taille — cela n'a rien d'impossible, la fantaisie n'ayant pas eu de limite dans les jeux de l'amphithéâtre — ou un grotesque, affublé par dérision du costume et des armes du gladiateur? Il est difficile de se prononcer¹). On peut admettre, toutefois, que ce type remonte à quelque statue de bouffon célèbre. Le peu d'art avec lequel ce bronze est traité ne suffit en tout cas pas à expliquer les singularités d'attitude, de costume, de conformation, que nous y relevons.

La position diffère de celles que nous avons vues. Ce n'est ni celle de la mise en garde, ni celle de la parade, mais une sorte d'attitude de bravade et de défi, qui n'a probablement rien à faire avec les règles de l'escrime. Ce diminutif de gladiateur brandit la sica, sans se ramasser derrière son bouclier, dont les dimensions restreintes aident encore à penser à un pseudo-gladiateur. Au surplus, l'absence de visière ne peut convenir qu'à un costume à demi-fantaisiste.

Ce bronze a été reproduit en grandeur naturelle, sous deux aspects et d'une façon assez exacte, dans le grand ouvrage de Bruckner sur les curiosités du pays bâlois²). L'auteur nous apprend qu'il avait été trouvé "depuis peu de temps" — cela correspond, par conséquent, au début de la seconde moitié du XVIII^e siècle — à Augst, près du pont de Hülften, et il ajoute: "Sie stellt einen Kriegsmann vor, mit dem Helme, Schilde, Panzer und

^{&#}x27;) Rapprocher ce personnage des pygmées lutteurs, danseurs ou mimes rassemblés par M. Salomon Reinach, Répertoire, t. II, p. 564 et 565. La caricature antique s'est emparée des scènes gladiatoriennes comme d'autres manifestations de la vie publique. Nous croyons en distinguer une autre preuve sur une lampe de Lyon, qui a été publié par A. de Boissieu (linscriptions antiques de Lyon, p. 612); le disque porte la figure d'un grand singe cynocéphale debout, qui représente incontestablement la caricature d'un gladiateur Pasiphilus, dont le nom est inscrit en légende, près de cette singulière effigie. L'animal porte en effet un subligaculum, un casque et un bouclier, de gladiateur thrace, semble-t-il; ce bouclier est orné de feuilles de laurier. L'attitude est celle d'un "artiste" qui pose.

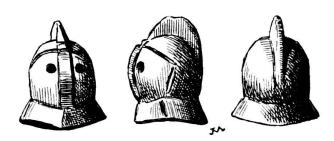
⁸) Versuch einer Beschreibung historischer und natürlicher Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel, t. XXIII, Bâle, 1763, p. 2999. — Blavignac (loc. cit.), parlant du monument d'Aubonne, cite cet ouvrage et signale les deux (!) statuettes qui y sont gravées, ainsi que le fragment de poterie dont nous nous occuperons plus loin.

Stiefeln, das schwert so er in der linken Hand hält ist gebogen und ungestaltet: auf dem Schilde ist ein ablanges Viereck, so die Wappenkenner für die Spitze eines Spiesses ansehen 1): Bei den alten Deutschen, war diese Figur auf ihren Schilden üblich; dessen ungeacht wird dennoch niemand für gewiß bestimmen, ob dieses die Abbildung eines deutschen, gallischen oder römischen Kriegsmanns ist, weil er von allen Waffen etwas hat, das krumme Schwerdt mußte dann den Ausschlag geben"2). Ce savant s'était montré plus avisé en reconnaissant, sur un fragment de poterie de même provenance, les effigies de deux gladiateurs combattant, dont un thrace équipé comme son soi-disant guerrier.

4. Petit casque en bronze. (Musée d'Avenches, nº 603.) Fig. 36.

La figure ci-jointe, qui reproduit ce bronze en grandeur naturelle, et tout ce qui a été dit précédemment au sujet du casque du secutor, nous

dispense de décrire ce petit objet, qui a déjà été comparé, du reste. à la coiffure d'un des gladiateurs du couteau d'Avenches³). Bornons-nous à remarquer l'exactitude de la représentation, quoiqu'elle soit assez sommairement traitée, l'absence de tout ornement, la forte pièce nasale en Fig. 36. Petit casque en bronze. (Musée d'Avenches.) relief, le tracé, marqué d'un sim-



ple coup de burin, de la partie antérieure, disons de la visière peut-être mobile, les deux vues circulaires percées jusqu'au vide intérieur.

Au premier abord, on serait disposé à rapprocher ce casque de la figurine de secutor décrite sous le nº 3 et à le placer purement et simplement sur la nuque décapitée de celle-ci. La tentation en est venue à plus d'un. Mais il n'y a pas tout-à-fait convenance d'échelle, la coiffure serait trop petite pour le corps qu'elle surmonterait, et puis, surtout, casque et statuette, s'ils proviennent tous deux d'Avenches, n'ont pas été découverts au même lieu; celle-ci provient, on l'a vu, de la Conchette, celui-là des Conches-dessous, localité voisine assurément, mais séparée de la première par la route de Morat et dont l'étendue est assez considérable pour que les deux trouvailles aient été peut-être fort éloignées l'une de l'autre.

¹⁾ Ce fer de pique n'est autre chose que l'indication d'un umbo losangé.

²⁾ L'ouvrage de Bruckner n'existant pas à Genève, la direction du Musée national a bien voulu faire relever ce passage sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Zurich et nous l'en remercions.

³⁾ Voy. la première partie, p. 126. — Ce casque a exactement o mo25 de hauteur. Bursian en a donné une reproduction très insuffisante (Aventicum Helvet., pl. XXI, fig. 30). Voy. L. Martin, op. cit., p. 10.

On peut admettre que nous avons à faire à un modeste ex-voto, car l'idée d'un jouet, qui se présente la première à l'esprit, paraît devoir être écartée. S'il s'agit réellement d'un ex-voto, le conclusion rigoureuse à tirer du fait est qu'il y a eu des gladiateurs à Aventicum, et des gladiateurs exposés aux blessures graves et à la mort; l'amphithéâtre n'aurait pas servi seulement à des jeux non sanglants ou à des *venationes*, comme on le suppose parfois pour certains amphithéâtres de province. Du reste, la coutume de faire spécialement du casque un objet votif fut générale et fort ancienne, et on connaît, entre autres, nombre de casques-miniatures, d'époques et de contrées très diverses. Pour nous en tenir à la gladiature, celui qui nous occupe ici appartient à une série probablement représentée par de nombreux exemplaires dans les musées. On en trouvera ci-après un second spécimen. Montfaucon et Caylus en ont publié chacun un.

L'exemplaire du savant bénédictin¹), emprunté au cabinet du maréchal d'Estrées, appartient au type de casque combinant les deux autres, c'est-à-dire que, pourvu d'un colletin et d'une haute crête, il n'a pas d'aile horizontale

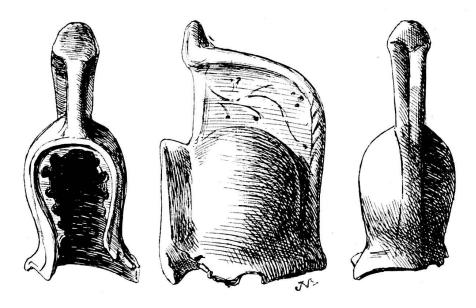


Fig. 37. Petit casque en bronze. (Musée Fol, à Genève.)

mais une visière droite à deux vantaux, percée de nombreuses vues et encadrée par une sorte de rebord en saillie, qui est comme une excroissance verticale du colletin. Le petit casque de Caylus²), au contraire, est du même type que le bronze aventicien. Il est en plomb et a un pouce huit lignes de

^{&#}x27;) Antiquité expliquée, suppl., t. III, pl. LXVII et p. 177. Il est figuré deux fois, en deux grandeurs différentes, sans que le texte donne d'explication à ce sujet; il est probable que c'est la plus petite figure (hauteur o m 031) qui est à la dimension réelle, l'autre étant un agrandissement pour la commodité du lecteur.

²⁾ Recueil d'antiquités, vol. IV, pl. XXVI, fig. IV et V, et p. 79. Caylus y voit le modèle d'un casque de soldat étrusque.

hauteur; entièrement ovoïde, il apparaît plus resserré au col que les spécimens que nous avons vus; la pièce nasale n'a qu'une faible saillie, un rameau de laurier en relief décore le timbre ').

5. Petit casque en bronze.

(Musée Fol, à Genève, nº 1144.)

Fig. 37.

Bronze inédit, de fonte très ordinaire, haut de o mo 78, porté au catalogue en ces termes: "Modèle de casque à cimier élevé"2). La provenance n'est malheureusement pas connue, mais elle est certainement italienne, comme pour la plupart des objets de la même collection. C'est un casque du type de celui de Montfaucon, décrit dans le précédent article; la visière droite perforée est détruite et l'objet a subi une légère déformation. Remarquer, sur la crête, un timide essai de décor en rinceau.

6-7. Fragments de vases en terre rouge lustrée.

Parmi les innombrables motifs figurés répandus sur les vases dits samiens, on rencontre fréquemment des sujets relatifs à la gladiature, personnages isolés ou, plus souvent, gladiateurs au combat. A coup sûr, il doit exister plusieurs représentations de ce genre dans les collections suisses, publiques ou privées, mais nous n'en avons que deux à mentionner, d'après nos notes; et l'une d'elles encore (6), provenant d'Augst, ne nous est connue que par l'ouvrage déjà cité de Bruckner³).

C'est un fragment très peu important de bol en "terra sigillata", sous la frise d'oves duquel courent divers motifs, dont le combat d'un *oplomachus* et d'un thrace, en tout semblable au sujet du monument d'Aubonne si ce n'est que l'un des combattants — c'est le thrace — paraît avoir un bouclier circulaire, cas qui se présente quelquefois⁴).

Le second fragment (7) est plus intéressant (fig. 38). Il appartient à un bol de même nature, à parois droites, et a été trouvé dans le jardin de l'établissement de Königsfelden, près Brugg. Conservé dans le salon du directeur, ce dernier, M. le Dr Ad. Weibel, a bien voulu nous le communiquer. On y voit le combat, ou, plus exactement, la position d'un secutor et d'un rétiaire se préparant au combat, après que, dans une première passe, le second ait fait usage, sans succès, de son filet; il se défend alors avec son trident. Les

^{&#}x27;) Au British Museum, petit casque de gladiateur provenant de Castellani, haut de 3 pouces */4 (Walters, Catalogue of the bronze, p. 350, n° 2843).

²) Première partie, p. 247. – Peut-être faut-il poser un point d'interrogation à l'égard de l'authenticité de ce bronze.

⁸) T. XXIII, p. 2953.

^{&#}x27;) Cet article était composé quand nous avons eu connaissance d'un fragment de bol d'Avenches sortant du même moule que le fragment d'Augst. Nous en parlerons dans le prochain fascicule, en même temps que de quelques autres documents, qui sont venus à notre connaissance pendant l'impression de ce mémoire.

détails d'équipement sont précis, malgré l'extrême faiblesse du travail et la mauvaise réussite de l'empreinte. Aucun de ces détails ne nous apprend rien de nouveau, aussi renvoyons-nous simplement à ce qui a été dit déjà, sur ce sujet, à propos des gladiateurs du couteau d'Avenches. La seule particularité à noter serait la suivante: tandis que le rétiaire agit normalement, son adversaire est représenté gaucher, circonstance qui devait

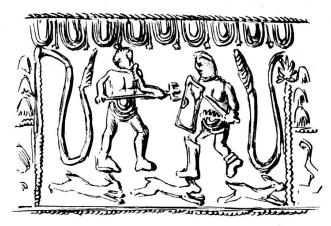


Fig. 38. Fragment de vase. (Établissement de Königsfelden.)

donner au combat un intérêt de plus. Toutefois, il est probable qu'il s'agit simplement d'une erreur du modeleur. Nous avons déjà vu un exemple de gladiateur gaucher dans le bronze d'Augst, mais il peut s'expliquer par le caractère tout anormal du personnage; nous en reverrons d'autres, qui ne sont certainement pas le fait d'une erreur ou d'une caricature.

On peut rapprocher le groupe de Königsfelden de celui qui orne un de ces grands et beaux vases oviformes de l'atelier arverne de Lezoux, dont M. Déchelette, le savant conservateur du Musée de Roanne, nous communiqua la photographie. Là, nos deux personnages, traités avec un art moins inférieur - l'empreinte aussi est excellente - sont en pleine lutte, sans que le modeleur ait poussé le réalisme jusqu'à représenter le corps-à-corps qui devait être alors engagé. Le rétiaire a vainement fait usage de son filet et, sans lâcher son trident, dont il se sert, sans doute, pour parer les coups de son adversaire, il combat avec une courte épée analogue à celle du secutor, tenue de la main droite. Ce poignard n'est pas une arme obligatoire du rétiaire; sur le plus grand nombre des représentations il n'en est pas pourvu. Malgré la petitesse et la médiocrité de ce relief, le costume y est traité avec une précision rare, pas un détail n'est omis, pas plus la jarretière de droite du secutor, que la courroie retenant, en sautoir, le galerus du rétiaire, et l'on voit, par cet exemple, que les potiers provinciaux mettaient autant de soin que ceux d'Italie à reproduire les scènes gladiatoriennes que leur clientèle ne cessait de demander').

8-21. Lampes en terre cuite.

C'est avec prédilection que les potiers romains ont orné leurs lampes de compositions relatives à la gladiature. On peut puiser dans cette classe

^{&#}x27;) Voy. d'autres spécimens du combat du secutor et du rétiaire sur des vases de "terra sigillata": Revue archéologique, lXe année, 1852, pl. 183, fig. 3 et 5, la seconde avec un secutor gaucher (vases du Musée de Leyde; les deux rétiaires sont armés du poignard, mais il n'y a aucun indice de filet, ainsi que l'auteur croit le voir); Roach Smith, Illustrations of roman London, 1859, p. 95.

de monuments une foule de renseignements utiles: MM. Héron de Villefosse et Thédenat l'ont dit il y a longtemps¹). Le décor des lampes, par son abondance et sa variété, constitue un véritable répertoire d'illustrations, un trésor de vignettes, qui n'a d'analogue dans aucune autre catégorie d'objets usuels, de quelle époque soit-elle. L'inventaire des représentations concernant les jeux de l'amphithéâtre constituerait sans aucun doute l'un des chapitres les plus précieux du futur *corpus lucernarum*.

Il est certain que les quelques lampes que nous allons décrire ne sont pas les seules de la série qui existent en Suisse. Mais nous n'avons pas cherché à être complet ici, plus qu'à l'égard des monuments de pierre ou de bronze, n'ayant d'autre intention que d'esquisser un catalogue que d'autres voudront bien compléter et qui, apparemment, ne sera jamais très riche.



Fig. 39. Lampe. (Musée national, à Zurich.)

8 (et 9). — Des lampes conservées dans nos collections publiques, celle-ci est d'un intérêt tout particulier, à différents points de vue (fig. 39). Elle provient de Vindonissa, a fait partie des collections de la société des antiquaires de Zurich et est entrée avec elles au Musée national²).

Sommairement décrite par Benndorf³), puis, d'après lui, par MM. Ulrich et Heizmann⁴), il y a lieu d'y revenir, de rectifier et de compléter ce qu'en ont dit ces auteurs. Le sujet représenté en relief, avec une grande précision dans les détails, si ce n'est avec beaucoup d'art, est heureusement intact et bien venu au moulage, ce qui n'est pas toujours le cas de ces décors de lampes, souvent empâtés, confus ou lavés, que l'estampage n'en ait pas j'été soigné, qu'il ait été

¹) Bulletin monumental, 1883, p. 318 n. (à propos de figures de gladiateurs gravées sur un cachet d'oculiste).

²) Nº 1224. Longueur: o ¹¹ 102. La figure ci-jointe a été exécutée d'après une photographie du Musée national.

³) Die Antiken von Zürich, dans Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, vol. XVII, p. 150, n° 280.

⁴) Katalog der Sammlungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, 2^{me} part., 1890, p. 84, n^o 2534.

exécuté dans un moule fatigué ou qu'il s'agisse d'un surmoulage, pour ne pas parler des causes accidentelles subséquentes de mauvaise conservation.

Les deux gladiateurs n'appartiennent pas à la même arme — nous ne croyons pas qu'il existe aucune représentation de gladiateurs de même arme mis en présence — ce sont un *oplomachus* et un thrace, revêtus tous deux du costume que nous avons décrit à propos des gladiateurs d'Aubonne¹) et

placés dans la même position que ces derniers. Seulement ici, un troisième personnage, un laniste imberbe, à la chevelure soigneusement disposée, vêtu d'une tunique lâche et serrée à la taille, dont il ramène les plis sur sa poitrine, de la main gauche, donne une autre signification à la scène. Il ne dirige certainement pas le combat, comme on l'a dit, il intervient manifestement pour le faire cesser, s'interposant de sa baguette et de sa personne entre les deux adversaires²). Un examen superficiel permet d'apprécier son action et son{geste, parfaitement rendus par le modeleur. Le combat, au lieu d'être à peine engagé, ainsi qu'on le voit à Aubonne, est ici près de se terminer.



Fig. 40. Lampe. (D'après les Monuments Piot.)

¹⁾ Remarquer le pommeau énorme du gladius de l'oplomachus, dépassant, à l'extrême droite, sa main, et formant comme un anneau allongé. S'agit-il d'un pommeau évidé? Nous ne savons trop. Les pommeaux des armes offensives des gladiateurs sont en général considérables et, par conséquent, fort lourds, plus considérables, en tout cas, que ceux de toutes autres épées courtes ou poignards. La sica du thrace en fournit une nouvelle preuve. Il semble pourtant que sur cette lampe il y ait exagération des dimensions de toutes les pièces du costume et de l'armement, ce qui, à coup sûr, indique une époque de décadence de l'art ; voyez, par exemple, la monstrueuse cnémide droite du thrace. — Faut-il tirer quelque indice, pour la distinction des categories de gladiateurs, de la décoration différente des casques? Nous ne le pensons pas. L'oplomachus a sur la crête du sien une garniture de plumes dressées, disposées en cinq touffes. Le thrace n'a pas de plumes, mais la crête du casque, très élevée, se relève encore sur le devant et se recourbe en col de cygne. Tout ceci ne prouve rien, car, dans les nombreuses représentations semblables à celles-ci, on voit les adversaires pourvus tantôt de casques entièrement identiques, tantôt de cimiers différents, mais portés indistinctement par l'une ou l'autre arme. Ce devait être là affaire de mode, le fait aussi de la fantaisie individuelle de l'entrepreneur ou du gladiateur lui-même, surtout lorsque ce dernier était détenteur d'armes luxueuses obtenues à titre de récompenses.

²⁾ Ne manquons point de signaler l'amusante méprise d'un modeste personnage examinant un moulage de cette scène: "C'est-y pas les Trois Suisses?" nous demandait-il. Combien de traditions hagiographiques ou historiques, acceptées pour articles de foi, reposent sur une interprétation aussi singulière des textes ou des monuments!

Du reste, une autre lampe à sujet identique, publiée par M. Héron de Villesose), fixe, au moyen d'une inscription, le sens précis de la scène. Nous reproduisons l'excellent dessin qui accompagne la note du savant conservateur du Louvre (fig. 40); on y verra, en abrégé, les mots S[tantes]MIS[si], pour la signification desquels nous renvoyons à la première partie de ce mémoire. Rappelons seulement, selon l'hypothèse que nous avons cru pouvoir formuler, que les stantes missi de la lampe, "encore dans le seu de l'action, seraient désignés pour être renvoyés "debout", tandis que ceux du couteau d'Avenches, offrant le second mouvement de la libération "debout", si l'on peut s'exprimer ainsi, sont des "stantes missi effectifs", qui saluent ou remercient le public"²). La lampe de Vindonissa est donc un document précieux à rapprocher du groupe d'ivoire.

Pour achever la description de l'objet, il reste à mentionner le cartouche à queues d'aronde, qui forme partiellement terrasse sous les pieds des personnages et porte le mot: FVFIC

Funcius et Funcia, sans être des noms fréquents, sont connus, entre autres, par quatre inscriptions de la Narbonnaise³). Fuficius est-il le nom du fabricant de la lampe? La place adoptée serait tout à fait exceptionnelle, puisque les signatures sont toujours apposées non sur le disque, mais sous la cuve. Toutefois, ni notre lampe, ni un exemplaire identique, découvert à Lyon et conservé au Musée de cette ville⁴), ne portent d'estampille à la place habituelle. Si cela n'est pas une preuve, c'est à coup sûr un commencement de présomption en faveur d'une marque Fuficius. Il se pourrait aussi que, sans être la signature du potier proprement dit, ce soit celle du modeleur. N'a-t-on pas admis parfois que les noms inscrits à l'extérieur de quelques poteries dites samiennes, au milieu des ornements de la panse, étaient ceux des artistes ayant confectionné les moules? Le cas serait analogue. Et il faut encore constater que ce nom unique, que cette manière d'abréger conviennent à l'hypothèse d'une signature de potier. Si on la repousse, on ne sait vraiment à laquelle recourir. Le nom du laniste, de l'entrepreneur des jeux, d'un des deux gladiateurs? Autant de suppositions inadmissibles.

Mais la question se complique du fait que notre lampe est une copie bien caractérisée, une réplique.

(9). – Il a été publié en 1861, dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses, un fragment de disque de lampe, dont la provenance n'est pas

^{&#}x27;) Lampe romaine avec légende explicative, dans les Monuments Piot, vol. II, 1895, p. 95 et suiv. et fig. 1.

²) Voy. la première partie, p. 133.

^{*)} Corpus inscriptionum latinarum, vol. XII, nos 4457, 4821, 4825, 5922 a.

^{&#}x27;) Allmer et Dissard, Musée de Lyon, Inscriptions antiques, t. IV, p. 457, nº 501°. Les savants auteurs de ce remarquable catalogue n'ont pas douté que FVFIC soit un nom de personne abrégé (cf. t. V, à la table des noms). On ne peut supposer qu'il s'agisse des initiales de plusieurs mots.

Or, en se reportant à Santi Bartoli, on y trouve la lampe aux gladiateurs, séparés par un laniste⁸), et pourvue de l'inscription SABINVS|POPILLIVS, qui permet de compléter celle du fragment publié jadis par l'Indicateur. A s'en tenir absolument au dessin de Bartoli, on pourrait supposer qu'il s'agit d'une lampe de plus grande dimension, modelée avec plus d'art, quoique avec moins de caractère. Mais il faut faire la part du temps auquel remonte cette reproduction; la lampe a été certainement agrandie, comme toutes celles du recueil, et le dessinateur a légèrement arrangé les choses, donnant plus d'élégance aux personnages, arrondissant les bras et les mollets, ne saisissant pas bien non plus quelques pièces de costumes, comme les cnémides du thrace, n'omettant, du reste, aucun détail, même lorsqu'il ne les comprenait pas. Il résulte d'une comparaison attentive que le fragment de lampe suisse procède directement et sans changement de la lampe romaine de Bartoli, s'il n'est pas tiré du même moule, ce que nous croyons pour notre part, et, subsidiairement, que les lampes à la légende FVFIC en dérivent également, probablement par la voie du surmoulage provincial; surmoulage accompagné du changement de nom, de raison sociale pourrait-on dire, car, de même qu'il est loisible de supposer que Fufic est un nom abrégé de potier, de même est-il admissible que les noms de Sabinus Popillius soient ceux d'un artisan de même métier. Nous y reviendrons, du reste, tout à l'heure.

Ce n'est pas tout. Il a été question précédemment d'une lampe décorée du même sujet, accompagnée de l'inscription *stantes missi*. Elle provient de Rome, comme celle de Bartoli, et porte aussi, sur le cartouche, les noms de SABINVS POPILLIVS.

^{&#}x27;) 2^{me} vol., p. 11 et pl. I, fig. 3. Le lieu de provenance paraît être Vindonissa, car l'objet qui précède le fragment de lampe, dans la brève notice anonyme commentant la planche (Antiquités romaines nouvellement découvertes), provient de cette localité. — M. Lafaye a donné la référence bibliographique de ce fragment dans l'importante et précieuse liste de monuments relatifs à la gladiature, qui termine son mémoire du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.

²) La reproduction est un peu sommaire. L'auteur, par exemple, n'a pas saisi le geste du laniste et a confondu sa baguette avec l'aile du casque du thrace. Il est aisé de voir, néanmoins, qu'il ne s'agit pas d'une représentation seulement analogue.

³) Lucernae veterum sepulchrales iconicae, édit. de Laurent Beger, 1702, 1^{re} part., p. 10 et pl. 22. — Montfaucon a reproduit exactement la planche de Bartoli, Antiquité expliquée, t. V, 2^e part., pl. CXCVII, et M. Lafaye le groupe central de celle-ci, op. cit., p. 1582.

Il ne paraît pas douteux que nous ayons à faire, cette fois-ci, à la tête de la série. Tout nous le prouve. Le sujet, de plus petite dimension que sur les autres lampes, est traité avec une grande finesse, comme aussi avec un meilleur sentiment du dessin et des proportions; puis, par ces couronnes, qui symbolisent la vaillance des deux adversaires, et par l'inscription explicative, il forme un tout bien complet, que l'on ne s'étonnera pas de ne point retrouver sur des répliques. Si l'on compare la fig. 40, qui reproduit cette lampe, avec la fig. 39, qui offre celle de Vindonissa — et représente encore, par conséquent, celle de Lyon, et, au moins pour le sujet lui-même, le fragment d'origine douteuse et la lampe de Bartoli — si l'on compare ces deux figures, on se rendra facilement compte qu'il y a là un type et une réplique. Nous pensons qu'il est inutile d'insister là-dessus, de même que sur des divergences de détails qui sautent aux yeux, comme la décoration des casques différant du tout au tout 1).

En résumé nous connaissons cinq lampes offrant exactement le même sujet, mais non la même inscription, et que l'on peut classer ainsi:

- 1. Lampe de Rome, Sabinus Popillius. Sujet minutieusement rendu, avec légende explicative (Héron de Villefosse; Corpus, XV 2, nº 6244 a; fig. 40 ci-dessus).
- 2-3. Lampe de Rome et fragment d'origine douteuse (Vindonissa?), Sabinus Popillius. Sujet copié sur le précédent et rendu avec moins de finesse; couronnes et légende explicative supprimées (Bartoli; Corpus, XV 2, nº 6244 b. Indicateur d'hist. et d'antiq. suisses).
- 4-5. Lampes de Vindonissa et de Lyon, Fufic. Sortant du même moule ou surmoulage de la précédente, avec modification de l'inscription (fig. 39 ci-dessus. Allmer et Dissard).

Revenons maintenant à l'inscription Sabinus Popillius. Nous avons supposé qu'elle constituait peut-être la signature du potier ou, plus probablement celle de l'auteur du modèle. A la vérité, pour y voir les noms régulièrement disposés d'un personnage unique, il faudrait recourir à l'hypothèse de Marini qui pensait pouvoir lire Popillius Sabinus, en admettant une transposition du cognomen; mais cette conclusion n'a rien de rigoureux. Il

¹⁾ M. Héron de Villefosse, dans une addition au mémoire cité, publiée dans le Bulletin de la Société des antiquaires de France, 1896, p. 278, dit: "L'inscription S. MIS. manque dans le dessin de Bartoli, ainsi que les bandelettes et les couronnes. Ces détails, venus d'une manière plus ou moins nette sur le dessin, existaient certainement sur la lampe originale qui était sortie du même moule que la lampe publiée dans le Recueil Piot". Mais il n'a pas eu sous les yeux d'exemplaire correspondant à la lampe de Bartoli et a pensé que la figure de ce dernier était plus une interprétation qu'une copie exacte. Il faut, au contraire, accorder à ce dessin la valeur d'une copie où il ne manque rien et où l'on ne trouve guère à reprendre que le trait amolli ou de petits arrangements dûs au goût de l'époque, et ce qui est certain, c'est que les deux lampes ne sortent pas du même moule. M. Dressel, dans l'Instrumentum domesticum des inscriptions de Rome (Corpus inscriptionum latinarum, vol. XV 2, tout en les rangeant sous le même numéro (6244), ce qui est logique puisqu'elles portent une inscription identique, à séparé les deux lampes de provenance romaine; celle de M. Héron de Villefosse est décrite sous la lettre a, celle de Bartoli sous la lettre b. Le Corpus dit, d'après Marini, qu'un exemplaire aurait existé jadis dans la collection du chanoine Vittoria, mais qu'il se pourrait que ce soit l'exemplaire reproduit par Bartoli.

est certain aussi que Popillius est un nom bien caractérisé, qui s'arrange parfaitement avec le surnom Sabinus. Bellori, le commentateur des planches de Bartoli, supposait que c'était le laniste qui s'appelait Sabinus Popillius, ce qui est bien difficile à concevoir. M. Héron de Villesosse, et M. Dressel qui corrobore l'opinion de celui-ci, estiment que Sabinus et Popillius forment deux noms distincts, ceux des deux gladiateurs. C'est possible. Toutefois, il faut remarquer que les noms inscrits sur d'autres monuments relatifs à la gladiature, et qui se rapportent, sans conteste, aux personnages en présence¹), le sont dans le champ du sujet, tout près de l'individu auquel chacun d'eux appartient, et généralement, vu l'espace dont on disposait, en une ligne verticale. On tenait à ce qu'aucune erreur d'identité ne puisse se produire. Or, avec ces noms inscrits l'un au-dessous de l'autre, dans un cartouche unique, il est impossible de dire à qui s'applique chaque nom; cela suffirait, semble-t-il, pour écarter cette explication à laquelle la présence du nom seul FVFIC, sur les lampes analoges, porte également un coup fatal.

- 10-15. Six lampes provenant de Vindonissa. Les trois premières sont conservées au Musée national²), les trois autres le sont probablement au Musée d'Aarau.
- (10). Gladiateur thrace debout, de trois-quarts à gauche, la tête de profil, coiffé du casque à aile et à haute crête recourbée en avant ornée, sans doute, de quelque tête d'animal, sans panache; il porte le costume voulu, tient de la main gauche son bouclier sous son bras et tend le bras droit désarmé en avant (fig. 41). L'empreinte, médiocre et fortement lavée, ne permet malheureusement pas une appréciation exacte de l'action du personnage, qui, tout en se fendant comme pour porter un coup, n'est assurément pas en posture de combat; il semble plutôt qu'il de- (Musée national, à Zurich). mande grâce ou, tout au moins, s'avoue vaincu.



Fig. 41. Lampe.

(11). - Thrace debout, de trois-quarts à droite, au repos. Il porte un casque à aile et à haute crête, le bouclier carré au bras gauche; peut-être la sica de la droite. Exemplaire lavé, plus détérioré encore que le précédent et insuffisant pour en donner une reproduction.

¹⁾ Cf., entre autres, les lampes nos 6241 et 6242 du Corpus, XV 2, le curieux médaillon de l'urne de Lyon (Allmer et Dissard, op. cit., t. IV, p. 442), un autre médaillon de Lyon (ibid., p. 454, nº 17), le médaillon de Cavillargues, reproduit dans la première partie de ce mémoire. Sur tous ces objets, les noms sont inscrits de façon à ce que chaque personnage ait le sien, sans erreur possible. Les peintures, les mosaïques, les objets de métal offrent nombre d'exemples analogues.

²) Nos 1212, 1225 et 1232. Ces trois lampes ont fait partie des collections de la Société des Antiquaires de Zurich (voy. Ulrich et Heizmann, op. cit., nos 2555, 2536 et 4072; la seconde est décrite, en outre, par Benndorf, op. cit., p. 151, nº 283). Elles ont respectivement omo86, omo96 et omo67 de longueur, mais le bec de la troisième est détruit.

- (12). Oplomachus assis de profil à droite. Voir le n° 21 et la fig. 21.
- (13). Thrace de trois-quarts à droite, au combat. Coiffé d'un grand casque à aile, à crête et à cimier de plumes dressées et à queues, il se fend largement, élève son bouclier horizontalement à la hauteur de sa tête et, maniant la *sica*, s'apprête à en porter un coup¹).
- (14). Oplomachus debout, vu de dos de trois-quarts à gauche. Sans être absolument au repos, car il se fend assez largement, il tient ses armes abaissées et lève la tête, peut-être pour consulter le public sur le sort de son adversaire vaincu. Il porte un casque à aile, à crête et à grand cimier de plumes dressées.



Fig. 42. Lampe. (Musée national, à Zurich)

(15). — Combat d'un *oplomachus* et d'un thrace. Ils sont exactement dans la position des deux gladiateurs de la lampe nº 8, mais il n'y a pas de laniste. Les casques sont de formes identiques, celui du premier ayant un cimier très élevé de plumes dressées et un panache latéral dressé, celui du second n'ayant qu'un large panache dressé.

Un exemplaire de la même lampe existe au Musée de Lyon³). Rien de plus fréquent, du reste, que le sujet qui la décore. Nous l'avons relevé sur le monument d'Aubonne et sur un fragment de vase d'Augst. On en pourrait dénombrer quantité de spécimens au dehors. Le meilleur peut-être, sur la poterie du moins, est celui offert par le médaillon déjà cité décorant, avec deux autres dont les sujets sont étrangers à la gladiature, un vase du Musée de Lyon; les gladiateurs y sont représentés avec un grand luxe de détails et on consultera utilement cette exacte vignette³).

^{&#}x27;) Les trois lampes nos 13 à 15 ont été reproduites, un peu sommairement, dans Jahn, Römische Alterthümer aus Vindonissa, pl. II, fig. 8 à 10 (Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, vol. XIV, 1861–1863) et décrites p. 16 de ce mémoire. On peut admettre que les lampes à figures isolées devaient se vendre par paires, surtout lorsque, comme c'est le cas pour notre n° 13, le gladiateur représenté est en posture de combat; la seconde lampe de la paire offrait, évidemment, l'image du second combattant.

²) Comarmond, Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts, p. 78, nº 441 et pl. 4.

⁸⁾ Sur les représentations que nous connaissons du combat de l'oplomachus et du thrace, le premier est presque toujours à droite; ici, il est à gauche. Les deux gladiateurs

16. — Lampe provenant de Lunnern (Zurich), qui, après avoir fait partie des collections de la Société des Antiquaires de Zurich'), se trouve aujourd'hui au Musée national ²) (fig. 42). Elle est admirablement conservée et diffère, par sa forme, des lampes précédemment décrites. Tandis que ces dernières étaient dépourvues d'anse, celle-ci en a une; le bec en est beaucoup plus simple, le motif central est encadré par une couronne de laurier, ouverte vers le bec, formant décor d'une large bordure en quart-de-rond. C'est un type plat bien connu, quoique beaucoup moins fréquent que d'autres, qui répond au n° 28 des lucernarum formae du Corpus⁸).

Le sujet, de dimension assez restreinte, est analogue à celui de la lampe précédente : un oplomachus et un thrace sont en présence. Mais il diffère en ce que les deux gladiateurs au lieu d'être en garde, ramassés derrière leurs boucliers arrivant presqu'au niveau de l'aile du casque, sont manifestement dans le feu du combat; leurs épées sont dressées, les boucliers sont moins hauts. Le costume, qui comprend toutes les pièces que nous connaissons, offre des divergences quant à la forme des casques, qui sont exactement les mêmes pour les deux adversaires et n'ont aucune de ces riches décorations accessoires, telles que crinières, panaches queues, que nous avons vues; c'est le casque du troisième type, dont le bronze nº 5 offre un spécimen. Les cnémides du thrace sont particulièrement hautes; enfin, on remarque, sur les reins des deux gladiateurs, par-dessus le subligaculum, une sorte d'appendice carré qui n'est pas sans rappeler les courtes basques des habits portés par certains militaires, comme les artilleurs, il y a bientôt un demisiècle. Il semble qu'on puisse rapprocher cet appendice, dont la petitesse et la médiocrité de la représentation ne permettent pas de se rendre un compte absolu, de celui qui a été signalé précédemment4). On le comparera aussi aux basques décorées de cercles du bronze d'Augst, nº 3 ci-dessus.

La lampe porte, sous la cuve, la marque en lettres creuses: L CAESAE. On connaît l'extrême fréquence de cette signature en Italie: Pour Rome seule, M. Dressel énumère 147 types de lampes, représentant un beaucoup plus grand nombre d'exemplaires, qui la portent⁵), mais elle est rare de ce côté des Alpes. Outre la lampe de Lunnern, on peut citer, pour la Suisse,

sont, on l'a vu, accompagnés de leurs noms, mais la lecture en est incertaine. Leurs casques sont énormes, pourvus de crinières formidables auxquelles s'ajoutent encore des queues horizontalement disposées. On trouvera la bibliographie de ce vase précieux au passage cité de Allmer et Dissard. Le médaillon aux gladiateurs est reproduit, mais insuffisamment, dans Boissieu, *Inscript. antiques de Lyon*, p. 464.

¹⁾ Ulrich et Heizmann, op. cit., nº 2159. — Benndorf, op. cit., nº 282.

⁹) N° 1210. – La figure a été exécutée d'après une photographie du Musée national.

⁸⁾ Vol. XV, 2, pl. III.

^{&#}x27;) Voy. la première partie, p. 129 et n. 2.

b) Corpus inscriptiorum latinarum, vol. XV, 2, nº 6350. Parmi ces 147 types, il en est deux (38 et 39) qui sont ornés de scènes gladiatoriennes, mais différentes du groupe de Lunnern; sur l'un, trois gladiateurs combattent et l'un d'eux est déjà tombé, sur l'autre il n'y a qu'un gladiateur isolé.

un exemplaire provenant du canton de Berne, entre Mett et Brügg, ce dernier décoré d'une Victoire sur un bige¹), et un exemplaire de Soleure²). Le Musée archéologique de Genève en possède un, de provenance malheureusement inconnue, dont le disque est orné d'une Diane chasseresse³). M. Hirschfeld, pour la Narbonnaise, ne cite que quatre exemplaires, dont un d'origine incertaine et celui de Genève⁴). La marque de ce fabricant considérable se présente, d'après M. Dressel, en sept variétés se rapportant à deux types principaux L CAE SAE et L CAEC SAE. La lecture admise est L. Caecili Saecularis, le cognomen demeurant cependant incertain. Les lampes sorties de cette officine, que l'on peut considérer comme ayant existé à Rome même ou aux environs, ont, pour le plus grand nombre, la forme de celle de Lunnern.

Le Musée du Louvre possède deux exemplaires d'une lampe qui, s'ils ne sont pas sortis du même moule que la nôtre, sont une réplique directe de celle-ci, en exemplaires moins soignés. Ils proviennent de Carthage⁵).

17. — Lampe provenant de Rome, donnée par M. le professeur Rahn à la Société des Antiquaires de Zurich et qui, vu son origine étrangère, n'est pas entrée dans les collections du Musée national. Nous ne la connaissons que par le catalogue déjà cité de MM. Ulrich et Heizmann⁶), dont nous reproduisons purement et simplement la description:

"Oben ein stehender nach rechts blickender Gladiator, mit Helm, Schild und Beinschienen bewaffnet, den rechten Arm umwickelt. In der rechten Hand trägt er ein krummes Schwert. Durchmesser: o m 075"7).

18. — Lampe conservée au Musée archéologique de Genève s) et provenant de l'île de Chypre (fig. 43). Combat d'un *oplomachus* et d'un thrace; ce dernier, à demi-renversé et le genou droit en terre, paraît en fâcheuse posture, bien qu'il ait conservé ses armes; son adversaire, un gaucher, va très probablement lui porter un coup fatal. Vignette de bon style, présentant une phase intéressante du combat, mais dont l'exemplaire qui nous occupe, fort médiocre, est sorti d'un moule fatigué. Les costumes ne fournissent pas de détails à relever. Les deux gladiateurs portent le même casque à aile et à grand cimier de plumes dressées.

¹⁾ Mommsen, Inscriptiones Confoederationis helveticae latinae, nº 3506.

³⁾ Keller und Meyer, Erster Nachtrag zu den Inscrip. Conf. helv. lat., nº 72.

¹) *Ibid.* — Cette lampe, inscrite sous le nº C 1410 du Musée, porte, comme nombre d'exemplaires de la même fabrique, la couronne de laurier sur le pourtour. La même Diane se trouve sur une lampe de Rome (Dressel, 6350, 17), qui sort du même moule.

⁴⁾ Corpus inscriptionum latinarum, vol. XII, nº 5682, 17.

⁵) Dons du commandant Marchant, 1890; salle des antiquités de l'Afrique du Nord.

⁶⁾ Nº 2557.

³) Benndorf cite, sous le n° 271, un fragment de lampe provenant de Windisch, qui ne figure plus dans le catalogue de MM. Ulrich et Heizmann; il aura été détruit accidentellement et nous n'avons pas cru devoir lui donner de numéro. Voici la description de Benndorf: "Ein Gladiator mit Visierhelm, krummgebogenem Sohwert und umbundenem rechten Unterarm".

s) Cotée P 422.

19-21. — Trois lampes du Musée Fol, à Genève, dont la provenance, non indiquée, est certainement italienne¹). Les deux premières, bien conservées et en exemplaires assez satisfaisants, ont le disque très concave et le bec fortement élargi à son extrémité munie de deux pointes latérales; la troisième, brisée et grossièrement restaurée, a exactement la forme du n° 18.

cette belle lampe (fig. 44) est analogue au précédent, dont il représente, en quelque sorte, le second mouvement. Un *oplomachus* et un thrace sont en présence, mais le second, genou en terre, est assurément vaincu et offre sa poitrine aux coups de son adversaire, qui, lui, se retourne, comme pour interroger les spectateurs sur ce qu'il doit faire: achever ou laisser vivre. L'*oplomachus* se trouve à gauche, ce qui — on l'a vu — n'est pas la règle



Fig. 43. Lampe. (Musée archéologique de Genève).

habituelle. Les costumes ne présentent rien de particulier, si ce n'est les casques et la *manica* fort courte du vainqueur; cette dernière s'arrête au coude par un gros bourrelet, dimension exceptionnellement restreinte, dont



Fig. 44. Lampe. (Musée Fol, à Genève).

Ouant aux casques, du même type à aile pour les deux personnages et sans aucun ornement accessoire, ils offrent cette particularité que les vues percées dans la visière, au lieu d'être de simples ouvertures rondes sans nombre, se bornent, comme sur le casque propre aux secutores, à deux troux pour les yeux; la ligne verticale médiane de la visière semble également percée de façon à représenter un nez, aussi serait-il aisé, à la suite d'un examen superficiel,

^{&#}x27;) Catalogue du Musée Fol, 1re part, nos 662 à 664; les notices sont sans valeur Longueurs respectives de ces lampes: om 10, om 115 et om 005.

de croire que ces gladiateurs ont le visage découvert, ce qui n'est absolument pas le cas').

Le motif est traité avec art; exécuté par un modeleur habile, il a une allure et un mérite auxquels n'atteignent pas ceux qui ont été décrits jusqu'ici et le croquis ci-joint n'a pas la prétention d'en donner une idée complète.



Fig. 45. Lampe. (Musée Fol à Genève).

(20). — Gladiateur debout de trois-quarts à droite, la tête tournée vers la gauche, levant le bras droit, avec le pouce dressé, dans la direction des spectateurs. C'est un gaucher, qui tient encore son épée et de la même main retient son bouclier posé debout à terre (fig. 45). Il semble difficile, à première vue, d'admettre que ce soit un vaincu qui demande grâce, mais tel est bien le cas cependant; il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux stucs du monument de Scaurus, où l'on voit un oplomachus blessé à la poitrine se tenir dans la même position, tandis que le thrace vainqueur attend derrière lui la décision suprême²).

Le principal intérêt de cette figure ne gît pas dans sa position, du reste, mais bien dans son costume, dont nous n'avons pas encore eu l'occasion

de rencontrer le pareil. Le gladiateur porte le subligaculum et le balteus obligatoires, une manica très brève, un gladius droit et aigu; tout le reste de son équipement diffère de ce qui a été décrit jusqu'ici. Le casque, surtout, est anormal; c'est un casque à aile et à crête, sans visière d'aucune sorte, et le visage est découvert par conséquent, ce qui constitue un fait des plus rares; il n'y a pas d'erreur possible à cet égard, les traits nettement dessinés, ne peuvent prêter à équivoque, comme c'est le cas sur beaucoup de monuments. De défense de jambe, point; ni ocrea, ni cnémide, mais seulement deux bottines pareilles, se terminant, au-dessus du cou-de-pied, par un bourrelet probablement frangé ou fourré. Le bouclier enfin, de forme oblongue et manifestement cintré sur les bords, présente une forte arête médiane avec renflement central.

A quelle arme répond ce costume? Nous n'hésitons pas à penser que c'est à celle des *murmillones*. Nous avons eu l'occasion de dire quelle incertitude règnait à l'égard de cette classe de gladiateurs, dont les uns, à la suite de Juste Lipse, ont voulu faire des combattants pesamment armés, et les autres, récemment et après M. Meier, des gladiateurs légers. La question nous paraît jugée en faveur de ces derniers, surtout depuis que M. Lafaye, résumant la discussion, sans se prononcer positivement lui-même, a rapproché deux monuments qui ne laissent aucun doute sur l'identité du mirmillon³). Si l'on

^{&#}x27;) Voy. des casques analogues portés par la plupart des gladiateurs des stucs du monument de Scaurus.

⁹) Voy. la fig. 3575, p. 1584 du mémoire cité de M. Lafaye.

^{*)} Op. cit., p. 1587 – 1588 et fig. 3585 et 3586.

compare notre lampe à ces deux monuments — une lampe et un bas-relief funéraire) — on constate l'absolue identité du costume, d'où, conclusion : La lampe du Musée Fol fournit une troisième représentation du mirmillon. Pourquoi les individus de cette arme n'ont pas donné lieu à d'aussi nombreuses représentations que leurs collègues d'armes plus appréciées, c'est ce que nous ignorons pour le moment²).

Sans nous occuper de l'origine du nom des mirmillons, ni des hypothèses auxquelles elle a donné lieu, rappellons qu'ils ont été appelés tout d'abord galli. Ils portaient, en effet, l'armement léger des soldats gaulois ; les trois représentations que nous connaissons concordent avec cette donnée positive des auteurs anciens. Le bouclier, plus ou moins ovale ou hexagone, en particulier, est caractéristique à cet égard ; c'était sans doute le bouclier de bois et de cuir, renforcé par une bande de fer centrale avec umbo, que nombre de monuments et de textes nous montrent entre les mains des Gaulois et qui se voit parfaitement sur les deux lampes offrant l'image d'un mirmillon.

- (21). Oplomachus assis, de profil à droite, tenant son épée de la main droite et cherchant de la gauche à enveler son casque ou à en ouvrir la visière; son bouclier est posé debout devant lui. Ce personnage se trouve, sans doute, hors de combat (fig. 46). Il n'y a rien à signaler dans son équipement; le casque, à aile, porte le grand cimier de plumes dressées. Au point de vue artistique, il s'agit d'un modelage assez faible; mais la médiocrité de l'exemplaire ne permet pas d'en juger complètement. Notre n° 12, qui sort du même moule, est plus défectueux encore.
- ') La lampe représente le sujet de notre n° 19, seulement le thrace est debout et a laissé choir son bouclier; le mirmillon vainqueur se retourne aussi, en levant son arme, pour interroger le public. Publiée d'abord par Henzen, on la trouvera encore dans Baumeister, Denkmäler, vol. III, p. 2099, fig. 2349. C'est M. Meier (cf. Lafaye, loc. cit.), qui y a reconnu définitivement la véritable effigie du mirmillon. Quant au bas-relief, que M. Lafaye n'a pu reproduire que d'après une lithographie trop ancienne, il serait grandement à désirer qu'une bonne reproduction en soit publiée; l'original est conservé au Musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg; rien de plus douteux que l'arme à longue hampe que les dessinateurs lui ont fait tenir. Si ce n'est pas une simple épée, ne serait-ce point une palme?
- 2) C'est à peine si l'on ose risquer une hypothèse. Il semble que ce soit dans les derniers temps de la République que le gallus soit devenu le murmillo. Ne peut-on pas en inférer que le gaulois, très prisé à l'origine, avait cessé de plaire depuis que les Romains connaissaient mieux les Gaulois véritables? De là, en vue d'une sorte de rajeunissement de l'arme, comme aussi pour ne plus blesser des alliés du peuple romain, ce nouveau nom, qui ne suffit probablement pas à réveiller complètement l'intérêt en sa faveur. Les gladiateurs samnites disparurent, pour des raisons analogues; si leurs successeurs - secutores et oplomachii - gardèrent jusqu'au bout la faveur populaire, il ne s'ensuit pas nécessairement que les mirmillons succédant aux gaulois dussent être aussi fortement appréciés. M. Lafaye constate que le gallus et le murmillo sont nommés l'un à côté de l'autre sur un texte lapidaire, et il en résulte, dit-il, une difficulté que nous ne sommes pas en état de résoudre. La difficulté disparaît en admettant que ce texte correspond à une période de transition où les galli n'étaient pas encore entièrement transformés en murmillones. Ne voit-on pas dans les armées modernes les plus fortement organisées des soldats conserver, pendant un temps plus ou moins long, une tenue ou un armement démodés que ne portent plus leurs camarades?

22-23. Intailles. (Musée Fol, à Genève, nos 3079 et 3080.) Fig. 47 et 48.



Fig. 46. Lampe. (Musée Fol, à Genève).

Ces deux intailles¹) sont de provenance inconnue - comme c'est le cas, malheureusement, pour le plus grand nombre des objets de cette collection — mais elles sont, sans doute, d'origine italienne, W. Fol n'ayant pas fait d'acquisition en dehors de l'Italie qu'il a habitée pendant une partie de sa vie.

La première représente un vigoureux oplomachus debout et en armes qui, sans être encore en garde, se prépare visiblement à l'action (fig. 47). La gravure, de bon style, traitée avec une grande finesse, tient compte de tous les détails du costume. Il n'y a rien à y reprendre, seulement la pierre est-elle vrai-

ment antique? Nous n'oserions pas l'affirmer.

Notre incertitude est encore plus grande, peutêtre, à l'égard de la seconde intaille, qui porte la figure, moins finement exécutée²), d'un rétiaire debout, dans la même position que le personnage précédent, mais tenant son trident relevé dans la main droite et de la gauche, par la pointe, une longue palme dressée (fig. 48). porte bien le subligaculum et le balteus, mais n'a pas de chaussures, ni de manica, ni de galerus, ce qui est anormal, pour les deux premiers articles, surtout.

Le trident n'a qu'une hampe courte et recourbée, fait non moins singulier. Nous savons bien que la fuscina (Musée Fol, à Genève). du rétiaire d'Esbarres n'a pas non plus un manche recti-





Fig. 48. Intaille.

ligne; ce peut être là un fait accidentel, qui a pu aisément se produire sur un bronze délicat. Notre rétiaire possède des cheveux crépus, un visage aux traits accentués, rappellant ceux du gladiateur de même arme du couteau d'Avenches, lequel est, on s'en souvient, un nègre; l'un et l'autre porte le collier sur lequel nous avons déjà attiré l'attention3).

Si l'on consulte les recueils de pierres gravées antiques et particulièrement le précieux volume où M. Salomon Reinach en a utilement reproduit toute une série⁴), ou le remarquable Catalogue des armées antiques (Musée Fol, à Genève). et modernes de la Bibliothèque nationale, de M. Babelon,

- 1) Catologue, 2me part., p. 359. Nicolo de om 013 sur om 011; cornaline de om 011 sur o m 014.
 - 3) "Style étrusque", dit le Catalogue, selon de vieux errements.
 - 3) Voy. la première partie, p. 129.
- ') Pierres gravées des collections Marlborough et d'Orléans, des recueils d'Eckhel, Gori, Levesque de Gravelle, Mariette, Millin, Stosch, réunies et réeditées. Paris, 1895, in-4.

on verra que les représentations relatives à la gladiature sont extrêmement rares sur les gemmes, pour ne pas dire qu'elles n'existent point. Quelques figures, désignées traditionnellement comme étant celles de gladiateurs, ne méritent pas plus cette qualification que les statues désignées ainsi d'une façon si abusive. Sans rechercher pourquoi les graveurs de pierres fines n'ont pas répandu, comme les potiers, les verriers, les bronziers, des figures et des scènes extrêmement goûtées dans l'œuvre de ceux-ci, nous sommes surpris de trouver, dans une seule collection, deux pierres qui, malgré une légère différence de dimension et d'exécution, se font pendants à peu près convenablement. Il semble, en tous cas, que le rétiaire ait été exécuté pour compléter la paire¹), en s'inspirant de la figure de l'oplomachus.

Nous sommes arrivés au terme de notre petit inventaire — ou à peu près, car nous avons dit plus haut que déjà nous pourrions l'augmenter — et nous exprimons de nouveau l'espoir que les conservateurs de musées et les collectionneurs suisses veuillent bien le compléter en faisant connaître dans l'Indicateur les monuments au sujet desquels nous n'avons pas de renseignements.

Y a-t-il quelque conclusion à tirer de cette énumération? De conclusion directe, nous n'en voyons guère, si ce n'est celle-ci, tout à fait banale, que les représentations relatives aux luttes de l'amphithéâtre ont joui, dans l'Helvétie romaine, de la même faveur que dans le reste de l'Empire. On admettra aussi — nous l'avons déjà dit — que si quelques-uns de ces objets ont un caractère votif, ils indiquent la présence effective de gladiateurs jouant leur existence dans nos amphithéâtres²). Indirectement, notre travail fournit un petit appoint à la liste de monuments publiée par M. Lafaye, mais nous ne nous flattons pas qu'il ait éclairci quelques-unes des nombreuses obscurités qui voilent encore les choses de la gladiature.

^{&#}x27;) Le Catalogue du Musée Fol, loc. cit., indique encore trois intailles offrant des sujets relatifs à la gladiature (n° 3081-3083). Ce sont des pâtes. L'une représente un thrace et un oplomachus en présence, l'un d'eux s'apprêtant à porter le coup de grâce à son adversaire, qui l'attend debout et les armes abaissées; elle n'est pas de travail antique. Une autre, qui n'est certainement pas ancienne non plus, présente un personnage, dont l'équipement se rapproche de celui d'un thrace, mais maints détails de ce costume et la posture bizarre de l'individu, qui paraît danser ou sauter en l'air, témoignent suffisamment de la non-authenticité; elle est aussi de "style étrusque". La troisième représente un personnage laçant sa sandale, figure connue qui n'a rien de commun avec notre sujet, quoique ledit Catalogue la décrive ainsi: "Gladiateur chaussant ses jambarts". Enfin, nous pourrions citer une tessère gladiatorienne d'os de la même collection (Catal., 2^{me} part., p. 554, n° 3776 et pl. XIV), si elle n'était pas manifestement fausse.

⁹) A Aventicum, Augusta Rauricorum, Vindonissa, Forum Claudii Augusti. Il n'existe pas ailleurs de traces d'amphithéâtre. Rien ne prouve la réalité de celles signalées à Genève par d'anciens auteurs.